

Commission : Discipline
Date : 27 novembre 2025

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	22 11 25	CS ANGOULEME LEROY	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	24 11 25	60€
D1	23 11 25	CO LA COURONNE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	35€
D1	23 11 25	CO LA COURONNE	10 mois dont 3 avec sursis	Art 6 et 8 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	24 11 25	550€
D1	23 11 25	CO LA COURONNE	2 Matchs de suspension	Art 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	24 11 25	41€
D2	23 11 25	AS ANGOULEME BEL AIR	4 Matchs de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	24 11 25	60€
D2	23 11 25	ES CHAMPNIERS	4 Matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	41€
D3	22 11 25	STADE RUFFECOIS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	35€
D3	22 11 25	ES CHAMPNIERS	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	35€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°11 DU 27 11 2025

D3	22 11 25	AS SAINT YRIEIX	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	28 11 25	À déterminer ultérieurement
D4	23 11 25	US BALZAC	2 Matchs de suspension	Art .2 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	41€
D4	23 11 25	ENT.S NERCILLAC REPARSAC	4 Matchs de suspension	Art .6 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 11 25	60€
U17	20 09 25	ALLIANCE 3B	6 Mois de suspension	Art 13.2 et 12 du Barème Disciplinaire	Joueur	28 11 25	200€
U17	20 09 25	GJ M2CR	7 Matchs de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	28 11 25	160€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN